



Conseil communal du Chenit

RAPPORT

de la Commission permanente des Finances du Conseil communal

Objet : Préavis 09/2025 – Construction et entretien d’ouvrages liés aux routes et aux collecteurs

***Au Conseil communal du CHENIT,
Madame La Présidente,
Mesdames et Messieurs,***

La Commission des finances s’est réunie le lundi 8 septembre 2025 pour l’étude de ce préavis.

Etaient présents à cette occasion :

M. Pierre Olivier Capt	UDI, Président
M. Raymond Lavanchy	UDI
M. Eric Rochat	Rose – Vert
M. Fabrice Piazzini	Rose – Vert en remplacement de M. Jan Pittet excusé
M. Marc Ferrari	F3, rapporteur

La commission remercie MM. Olivier Baudaz Syndic et Bertrand Meylan municipal, pour leur disponibilité à répondre à nos différentes questions.

L’objet cité en titre ne figure pas dans le plan des investissements 2025.

La construction d’un trottoir au Brassus permettant de sécuriser le cheminement de piétons vers un arrêt de bus pourra bénéficier de subventions cantonales à hauteur de 50%.

50'000.- CHF apparaissent dans ce préavis afin de réaliser des travaux urgents suite aux résultats de l’inspection des ouvrages ou d’en prolonger la durée de vie.

Le financement de ce préavis n’appelle aucune autre remarque particulière.

Arrivé au terme de l'étude de ce préavis 09/2025, la Commission des Finances unanime, vous invite, Mesdames, Messieurs à adopter les conclusions :

1. adopte le projet routier de construction de trottoir tel que proposé
2. accorde un crédit de CHF 280'000.00 pour l'ensemble de ces travaux sur les ouvrages ainsi que les études associées, les subventions et indemnisations viendront en déduction de ce montant
3. autorise la Municipalité d'emprunter, si nécessaire, la somme de CHF 280'000.00 dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 40'000'000.00 de la législature 2021-2026.

Au nom de la Commission des Finances

Marc Ferrari, rapporteur

Le Sentier, le 14 septembre 2025